


| | | |
|---|---------------------------------|------------|
|  | SIECLE – Comptes Parents | 10/04/2013 |
| | Guide de l'utilisateur | SERIA-SI |

SIECLE

Comptes Parents

Guide à l'usage des responsables

Version 13.1 – Mars 2013


| | | |
|---|---------------------------------|------------|
|  | SIECLE – Comptes Parents | 10/04/2013 |
| | Guide de l'utilisateur | SERIA-SI |

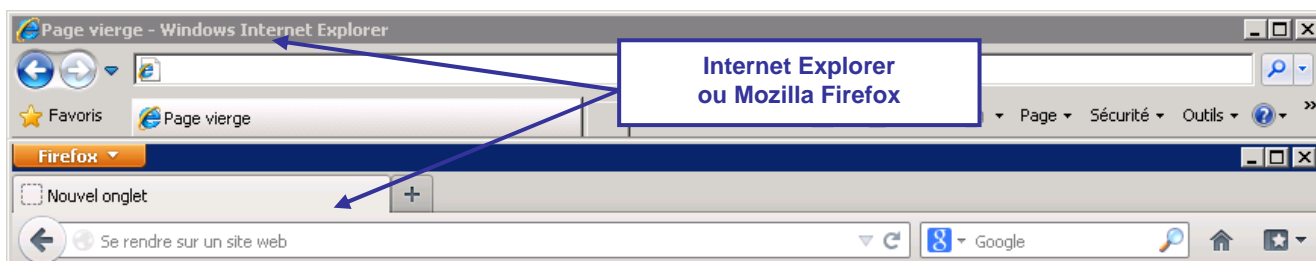
Table des matières

| | | |
|------------|---|----------|
| 1. | Connexion aux télé-services..... | 2 |
| 1.1 | Accès à l'application..... | 2 |
| 1.2 | Première visite : création du compte..... | 5 |
| 1.2.1 | Compte responsable..... | 5 |
| 1.2.2 | Choix de l'identifiant et du mot de passe..... | 6 |
| 1.3 | Connexion à l'application (après la création du compte)..... | 7 |
| 1.4 | Perte du mot de passe ou de l'identifiant | 7 |

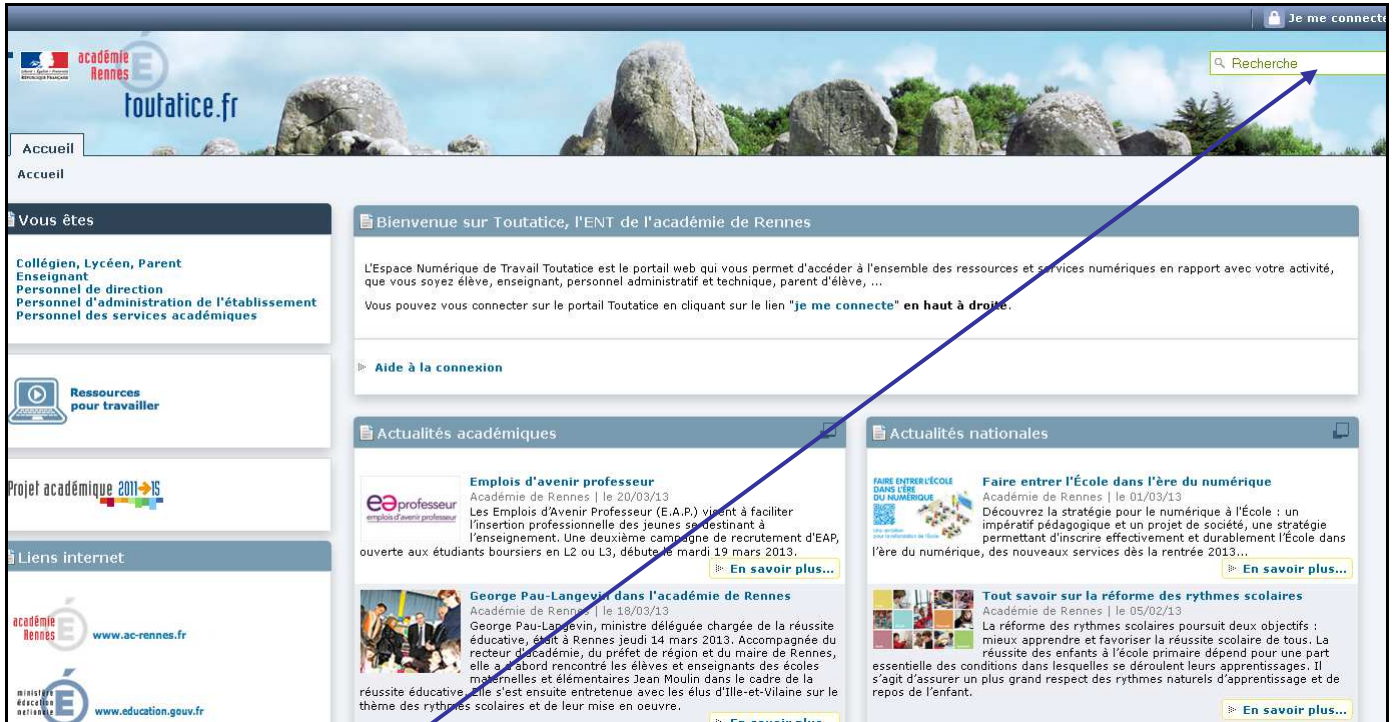
1. Connexion aux télé-services

1.1 Accès à l'application

A l'aide d'un navigateur (par exemple Internet Explorer ou Mozilla Firefox), les responsables légaux ou les élèves se connectent avec l'adresse internet indiquée sur le courrier de notification qu'ils ont reçu de l'établissement.



Vous devez saisir l'adresse indiquée sur le courrier : <http://www.toutatice.fr> :



Je me connecte

Recherche

Accueil

Vous êtes

- Collégien, Lycéen, Parent Enseignant
- Personnel de direction
- Personnel d'administration de l'établissement
- Personnel des services académiques

Ressources pour travailler

Projet académique 2011-15

Liens internet

Bienvenue sur Toutatice, l'ENT de l'académie de Rennes

L'Espace Numérique de Travail Toutatice est le portail web qui vous permet d'accéder à l'ensemble des ressources et services numériques en rapport avec votre activité, que vous soyez élève, enseignant, personnel administratif et technique, parent d'élève, ...

Vous pouvez vous connecter sur le portail Toutatice en cliquant sur le lien "Je me connecte" en haut à droite.

Aide à la connexion

Actualités académiques

Emplois d'avenir professeur
Académie de Rennes | le 20/03/13
Les Emplois d'Avenir Professeur (E.A.P.) visent à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes se destinant à l'enseignement. Une deuxième campagne de recrutement d'EAP, ouverte aux étudiants boursiers en L2 ou L3, débute le mardi 19 mars 2013.
» En savoir plus...

George Pau-Langevin dans l'académie de Rennes
Académie de Rennes | le 18/03/13
George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative, était à Rennes jeudi 14 mars 2013. Accompagnée du recteur d'académie, du préfet de région et du maire de Rennes, elle a d'abord rencontré les élèves et enseignants des écoles maternelles et élémentaires Jean Moulin dans le cadre de la réussite éducative. Elle s'est ensuite entretenue avec les élus d'Ille-et-Vilaine sur le thème des rythmes scolaires et de leur mise en oeuvre.
» En savoir plus...

Actualités nationales

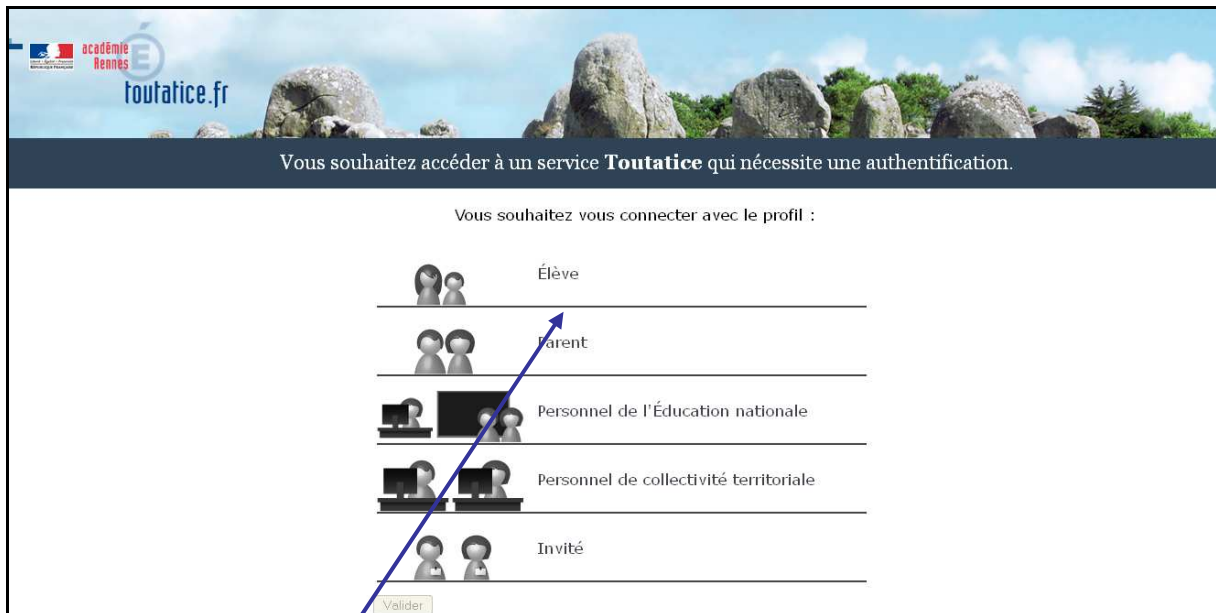
FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
Académie de Rennes | le 01/03/13
Découvrez la stratégie pour le numérique à l'École : un impératif pédagogique et un projet de société, une stratégie permettant d'inscrire effectivement et durablement l'École dans l'ère du numérique, des nouveaux services dès la rentrée 2013...
» En savoir plus...

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique
Académie de Rennes | le 01/03/13
Découvrez la stratégie pour le numérique à l'École : un impératif pédagogique et un projet de société, une stratégie permettant d'inscrire effectivement et durablement l'École dans l'ère du numérique, des nouveaux services dès la rentrée 2013...
» En savoir plus...

Tout savoir sur la réforme des rythmes scolaires
Académie de Rennes | le 05/02/13
La réforme des rythmes scolaires poursuit deux objectifs : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous. La réussite des enfants à l'école primaire dépend pour une part essentielle des conditions dans lesquelles se déroulent leurs apprentissages. Il s'agit d'assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant.
» En savoir plus...

et cliquez sur le lien :

La mire suivante vous sera proposée afin de choisir votre profil :



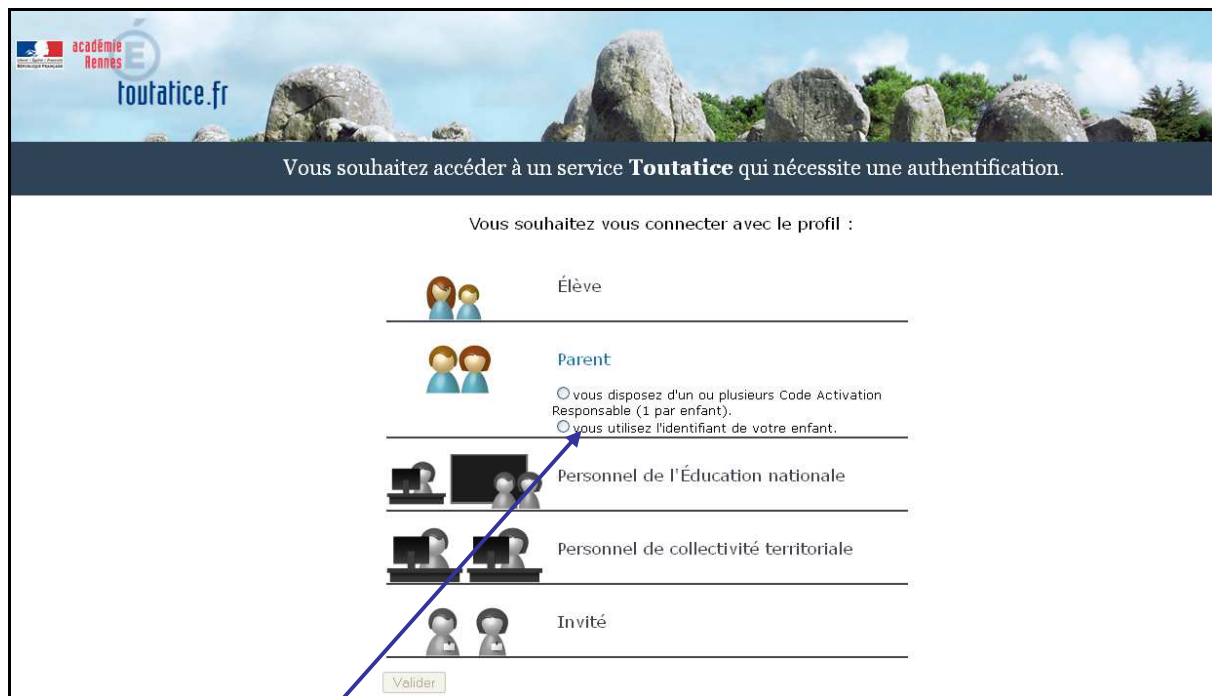
Vous souhaitez accéder à un service **Toutatice** qui nécessite une authentification.

Vous souhaitez vous connecter avec le profil :

- Élève
- Parent
- Personnel de l'Éducation nationale
- Personnel de collectivité territoriale
- Invité

Valider

Il suffit de cliquer sur le lien :



De choisir le premier choix

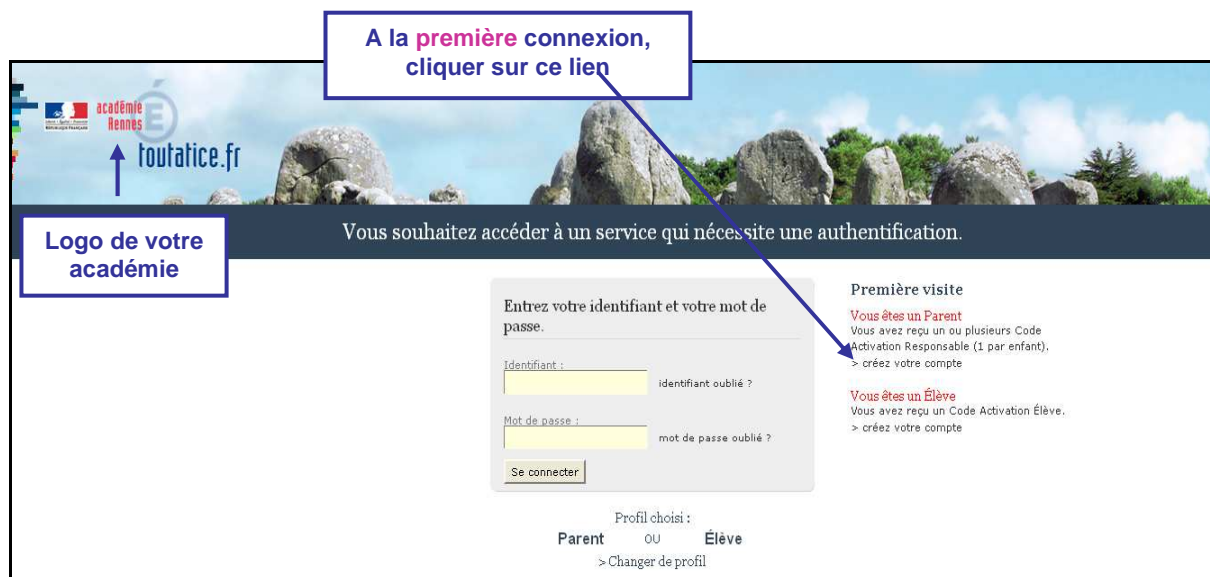


Vous pouvez mémoriser votre profil pour ne plus avoir à passer par cet écran.

Toutefois, vous pourrez sur les écrans suivants changer de profil. Exemple : vous vous êtes connectés en tant que parent, vous voulez vous connecter en tant que personnel de l'Éducation Nationale.

1.2 Première visite : création du compte

A la première connexion, les responsables légaux ou les élèves accèdent à la page d'authentification ci-dessous, pour créer leur compte internet, avec **identifiant et mot de passe**, afin de pouvoir accéder aux Télé-services de l'Education Nationale.



A la première connexion, cliquer sur ce lien

Logo de votre académie

Vous souhaitez accéder à un service qui nécessite une authentification.

Entrez votre identifiant et votre mot de passe.

Identifiant : [identifiant oublié ?](#)

Mot de passe : [mot de passe oublié ?](#)

Profil choisi :
Parent OU Élève
[> Changer de profil](#)

Première visite
Vous êtes un Parent
 Vous avez reçu un ou plusieurs Code Activation Responsable (1 par enfant).
[> créez votre compte](#)
Vous êtes un Élève
 Vous avez reçu un Code Activation Élève.
[> créez votre compte](#)

1.2.1 Compte responsable

Chaque parent peut créer un **compte personnel**, où seules ses propres données sont accessibles.

Indiquez pour chaque enfant le code d'activation figurant sur le courrier reçu, ainsi que son prénom et sa date de naissance.
Si vous souhaitez créer un compte joint avec l'autre responsable légal des enfants, indiquez également les codes d'activation qu'il a reçus.

Créer un compte personnel Créer un compte joint

| Prénom | Né(e) le | Vos Codes Activation | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Plus de 3 enfants scolarisés ?... [> ajoutez un enfant](#)


Si plus de 3 enfants scolarisés dans des EPLE de l'académie

Les deux parents peuvent également choisir de créer un **compte joint**, où les données des deux parents sont accessibles.

Créer un compte personnel Créer un compte joint

| Prénom | Né(e) le | Codes Activation | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------|----------------------|
| | | Vous | | Autre responsable (facultatif) | |
| Camille | 16/06/2013 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Plus de 3 enfants scolarisés ?... [> ajoutez un enfant](#)

| | | |
|---|---------------------------------|------------|
|  | SIECLE – Comptes Parents | 10/04/2013 |
| | Guide de l'utilisateur | SERIA-SI |

Quel que soit le type de compte, il est nécessaire de saisir :

- le prénom de l'enfant,
- sa date de naissance,
- ainsi que le (ou les) Code d'Activation Responsable (CAR) indiqué(s) dans le(s) courrier(s) de notification transmis par les établissements.

Cette opération est à répéter **pour chaque enfant** scolarisé dans l'académie.

Le rattachement d'un autre enfant au compte peut se faire à tout moment, via le menu « [gérer son compte](#) » de l'écran d'accueil.

1.2.2 Choix de l'identifiant et du mot de passe

Choisissez l'identifiant et le mot de passe qui vous permettront par la suite de vous authentifier et d'accéder à ces services.

votre identifiant *
 votre mot de passe * (8 caractères minimum, chiffres ET lettres obligatoires)
 ... confirmation du mot de passe * Saisissez un mot de passe de 8 caractères minimum avec au moins une lettre et un chiffre.

Saisissez et confirmez ci-dessous votre adresse mail.
 Attention : un mail de confirmation de la création de votre compte va vous être envoyé à cette adresse.

votre adresse e-mail * @ .fr
 ... confirmation de votre adresse e-mail * @ .fr

* Tous les champs marqués d'une étoile sont obligatoires.

Chaque titulaire de compte choisit un identifiant et un mot de passe, et indique une adresse électronique, qui est utilisée pour confirmer la création du compte, ou en cas de perte de l'identifiant ou du mot de passe.


Chaque compte reçoit un courriel de confirmation de création. Pour un compte **parent**, il contient un lien qui doit être activé dans un **délai d'une semaine**.

Exemple :

https://teleservices.ac.-rennes.fr/aten_creation_compte/confirmation?code=7hw3tUWOJTnIEPU6nn7I7SmBVQIHsOweo0FbnkbUIcY.

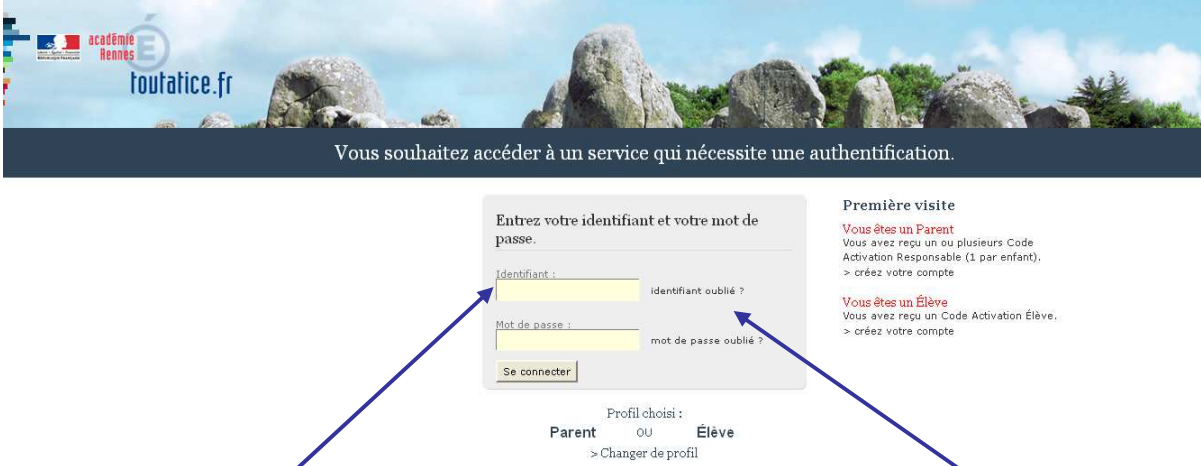
Au-delà de ce délai, le compte est automatiquement supprimé. Le parent doit alors recréer un compte, avec le même code d'activation que précédemment.

La modification du mot de passe et de l'adresse de messagerie peut se faire à tout moment, via le menu « [gérer son compte](#) » de l'écran d'accueil.

| | | |
|---|---------------------------------|------------|
|  | SIECLE – Comptes Parents | 10/04/2013 |
| | Guide de l'utilisateur | SERIA-SI |

1.3 Connexion à l'application (après la création du compte)

Une fois le compte validé, la connexion s'effectue à l'aide des identifiants et mot de passe venant d'être créés.



Vous souhaitez accéder à un service qui nécessite une authentification.

Dès la deuxième connexion, saisir l'identifiant et le mot de passe créés précédemment

Pour récupérer par courrier son identifiant ou son mot de passe perdu

1.4 Perte du mot de passe ou de l'identifiant

En cas de perte de son identifiant, l'utilisateur indique son adresse électronique. L'identifiant lui est envoyé par courriel à cette adresse, si elle est bien rattachée au compte. Le mot de passe du compte reste inchangé.

En cas de perte du mot de passe, l'utilisateur indique son identifiant. Un mot de passe temporaire lui est envoyé par courriel à l'adresse enregistrée ainsi qu'un lien lui permettant de se connecter et de modifier le mot de passe.